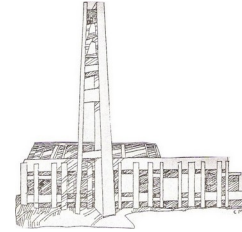




Région luthérienne de Paris
**Paroisse luthérienne
 Saint-Marc de Massy**



FEUILLE D'INFORMATIONS PAROISSIALES

FIP n° 1389 – 49^e année – Février 2026

Dans ce numéro :

Calendrier du mois.....	1	Vie de l'Église.....	5
Vie de la paroisse.....	1	Tribune libre.....	6
Propriété des biens immobiliers.....	3	À noter déjà.....	6
Conseil presbytéral.....	4	Nous trouver – nous contacter.....	6

Calendrier du mois

Dimanche 1^{er} Février	<p>4^e dimanche après l'Épiphanie Sophonie 2, 3 et 3, 11-13 ; I Corinthiens 1, 26-31 ; Matthieu 5, 1-12 ou fête de la Transfiguration Exode 24, 12 et 15-18 ; II Pierre 1, 16-21 ; Matthieu 17, 1-9</p> <p>Culte à 10h30 en présentiel et par Zoom présidé par la prédicatrice laïque Audrey Tonye</p>
Vendredi 6 Février	Groupe de prière Zoom à 20h
Dimanche 8 Février	<p>5^e dimanche après l'Épiphanie Ésaïe 58, 7-10 ; I Corinthiens 2, 1-5 ; Matthieu 5, 13,16</p> <p>Culte à 10h30 en présentiel et par Zoom présidé par Martine Aggerbeck</p>
Mercredi 11 Février	Conseil presbytéral à 20h30 en présentiel et par Zoom
Vendredi 13 Février	Groupe de maison Zoom à 14h
Dimanche 15 Février	<p>6^e dimanche après l'Épiphanie Deutéronome 30, 15-20 ; I Corinthiens 2, 6-13 ; Matthieu 5, 17-37</p> <p>Culte à 10h30 en présentiel et par Zoom présidé par le pasteur Jean-Claude Deroche</p> <p>Repas tiré des sacs, ouvert à tous</p> <p>Étude biblique en présentiel vers 13h30</p>
Dimanche 22 Février	<p>1^{er} dimanche de Carême Genèse 2, 7-9 et 3, 1-7 ; Romains 5, 12-19 ; Matthieu 4, 1-11</p> <p>Culte à 10h30 en présentiel et par Zoom présidé par Philippe Delavallée</p>

Vie de la paroisse

Réunions par Zoom

Sauf exception annoncée, elles utilisent le même lien que pour la retransmission des cultes : composez le n° 829 2205 7587 ou cliquez sur le bouton « culte en direct » en 1^{ère} page du site.

Dans nos familles

Nous portons dans la prière, en particulier au moment de la prière d'intercession le dimanche, mais aussi lors du groupe de prière mensuel, et nous assurons de notre amitié toutes les personnes qui luttent contre la maladie comme Jocelyne la maman d'Aurélié et tous les paroissiens âgés que nous connaissons, en particulier celles et ceux qui ne peuvent plus venir à l'église. Nous remercions le Seigneur pour des bonnes nouvelles de la santé de Marie-Claude et de Barbara. N'hésitez pas à signaler les personnes pour lesquelles vous souhaitez une prière. Plusieurs de nos aînés ont déjà reçu une visite en janvier.

Visite paroissiale, étude biblique, groupe de prière et groupe de maison

Les activités paroissiales s'adressent à tous. Si vous êtes intéressés par l'une d'elles ou si vous souhaitez participer aux visites paroissiales, contactez :

- Martine Aggerbeck (martine.aggerbeck@gmail.com / 07 55 62 00 80)
- ou un membre du Conseil presbytéral
- ou via le mail de la paroisse (epudf.saintmarc.massy@gmail.com).

Si vous souhaitez recevoir une visite paroissiale ou participer comme accompagnateur, mêmes contacts que ci-dessus.

- Le groupe de prière se réunira **le vendredi 6 février** en Zoom de 20h à 20h30. Utiliser le lien « culte en direct » sur le site WEB de la paroisse pour se connecter. On peut participer simplement par sa présence sans proposer soi-même de prière.
- Le groupe de maison par Zoom aura lieu le **vendredi 13 février 2026** à 14h. Nous poursuivrons avec Martine le thème du Jourdain, commencé en janvier. Vous souhaitez le pdf et éventuellement l'audio de janvier. Demandez à Martine.
- L'étude biblique en présentiel aura lieu **le 15 février 2026** après-midi, précédée selon l'habitude d'un repas tiré des sacs. Il n'est pas obligatoire de participer aux deux. Nous étudions cette année le livre de Daniel et nous nous pencherons sur le chapitre 2.
- L'accueil Saint-Marc 2027 reprendra si possible de manière hebdomadaire en fonction de la disponibilité des bénévoles et de la météo.

École biblique et catéchisme (KT)

L'école biblique a lieu en période scolaire. Elle est animée fidèlement par Franck Bakouo aidé d'Olivia Vaquez et de Nadia Rakotoarimalala. Le catéchisme, conçu comme préparation à la confirmation, a lieu après le culte dominical environ une fois toutes les deux semaines. Les séances, animées cette année par des paroissiens à l'issue du culte une semaine sur deux sous les conseils de notre pasteure accompagnatrice, suivent la structure du *Petit Catéchisme* de Martin Luther.

Retour sur la semaine de prière pour l'unité des chrétiens

Le vendredi 23 janvier, baptistes, catholiques et luthériens se sont retrouvés à l'église baptiste des Cèdres pour cette célébration qui a réuni plus de 75 personnes avec la participation de la chorale Scola Saint-Martin. Une célébration préparée par les fidèles de l'Église apostolique arménienne, avec leurs frères et sœurs de l'Église catholique et des Églises évangéliques arméniennes. Nous étions une dizaine de luthériens présents. La soirée s'est prolongée par le pot de l'amitié. Un grand merci au pasteur Simon Kéglo et à la communauté baptiste qui nous accueillait dans leur sanctuaire.



Retour sur le repas paroissial du 18 janvier

Après les agapes fraternelles, environ 30 paroissiens, y compris quelques jeunes, se sont retrouvés pour ce repas convivial où nous avons eu la joie de revoir Barbara Sturm. Après un chant pour ce repas, nous avons partagé des plats variés et divers desserts suivis de café, thé et confiseries qui ont parachevé ce premier repas de 2026.



Association d'Entraide Saint-Marc de Massy-Antony (AESMMA) :

Compte-rendu de l'Assemblée Générale de l'AESMMA du 25 janvier 2026

L'Assemblée générale se déroule après le culte, de 12h15 à 13h10 à l'église St Marc de Massy.

Présents et représentés : 14 membres de l'association présents et 3 pouvoirs, soit 17 votants.

I. Rapport moral et d'activités pour 2025

La Présidente, Minette Bakouo, présente le rapport moral, qui développe les points suivants :

- Poursuite de l'action en faveur des femmes sans domicile fixe, bien que la cessation de l'accueil de nuit rende cet accueil plus précaire.
- Repas et activités du CASP.

Il est rappelé que les dépenses au profit de ces activités peuvent être présentées à l'AESMMA, de préférence sous forme de don par abandon de remboursement.

- Action de carême.
- Vie de l'association régionale d'Entraide luthérienne.
- Marché de Noël.
- Aide à une famille en difficulté.

Ce rapport est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

II. Comptes de l'exercice 2025, approbation et quitus

Le rapport sur les réalisations de l'exercice 2025 a été préparé par le trésorier, Tilman Drüeke.

Le trésorier présente le compte de résultat 2025 (recettes et dépenses).

- Les recettes sont stables à 10 400 € environ
- Le budget dépenses de 2025, de 7 998,00 € suivant la proposition initiale, avait été augmenté en AG d'une charge supplémentaire de 2 000 € à titre de contribution au projet St-Marc 2027. La trésorerie a néanmoins permis d'augmenter les dépenses de diaconie pour faire face à une situation d'urgence. Le total des dépenses de l'exercice s'élève à 11 343,44 €.
- L'exercice 2025 se clot avec un déficit de 938,51 €.
- Au 31 décembre 2025, le montant des avoirs s'élève à 6 941,08 €.

Ce compte financier 2025 est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

III. Adoption du budget prévisionnel 2026 et résolution budgétaire

Le trésorier présente ensuite le budget prévisionnel 2026. Il est équilibré à hauteur de 9 498,00 €, en prévoyant une subvention globale à l'ACEPU de 5 000 €, dont 2 000 € spécifiquement affectés au Projet Saint-Marc 2027. Il est adopté à **l'unanimité des membres présents ou représentés** :

IV. Question diverse

Nouveaux membres

Deux paroissiennes, membres de l'ACEPU, demandent à adhérer à l'AESMMA et sont acceptées par l'assemblée.

Propriété des biens immobiliers

Rappel :

L'ACEPU Saint-Marc n'est pas propriétaire des biens immobiliers qu'elle utilise mais n'en est que l'affectataire (utilisatrice). Tous ces biens sont la propriété de l'Union Consistoriale des associations culturelles de l'Église Évangélique Luthérienne de Paris-Centre Est (dénommée par la suite « Consistoire »).

En voici la liste :

- le bâtiment de l'église Saint-Marc, situé place Antoine de Saint-Exupéry ;

- l'appartement situé 6 allée du Japon au 2^e étage gauche, normalement mis à disposition d'un pasteur ou bien mis en location pour des étudiants du plateau de Saclay en cas d'absence de pasteur. Une cave est également disponible en sous-sol au n°99.
- la place de parking N°54 située en sous-sol au sein de la copropriété dite du Garage des Trois Tours, allée de Suède.

En 2020, nous avons demandé à une avocate de nous aider à identifier une solution concernant la dévolution de la propriété des biens. La solution qu'elle préconisait était de changer les statuts du Consistoire de façon qu'il puisse intégrer l'EPUDF. Toutefois, le Consistoire n'a pas fait ce choix. Le sujet avait alors été mis entre parenthèses car il ne figurait plus dans les urgences à traiter.

La situation aujourd'hui :

Le président du Consistoire est le pasteur Dominique Calla qui a succédé à Marc Legrand. Il nous a informés en septembre dernier que la décision de dissoudre le Consistoire d'ici un an était prise.

La propriété des biens utilisés par la paroisse Saint-Marc redevient donc un sujet actuel sur lequel le Conseil Presbytéral demandera aux paroissiens de se prononcer.

En effet, nous nous retrouvons face à un choix entre les 3 options suivantes :

1. ACEPU Saint-Marc devient propriétaire (frais de notaire à prévoir).
2. La propriété est transférée au niveau Régional (ACREPU) .
3. La propriété est transférée au National (EPUDF).

Ce sujet sera mis à l'agenda de notre prochaine assemblée générale ACEPU du 22 mars. Les paroissiens seront alors sollicités pour donner leur avis sur cette question.

Patrick Genavre

Conseil presbytéral **Réunion du 7 janvier 2026**

La réunion se tient par visioconférence et débute à 21h30.

Accueil, méditation :

Pierre propose un moment de prière pour solliciter la présence du Seigneur dans le travail du Conseil presbytéral, dans les projets de la paroisse et auprès de nos paroissiens dans le deuil ou d'autres épreuves. En particulier, en ce jour, nos prières rejoignent celles de la famille de Justin Idangar, brutalement disparu et enterré hier, 6 janvier.

2. Point financier.

L'année 2025 se clôt avec un déficit de plus de 8 000 € sur les offrandes régulières par rapport au budget prévisionnel adopté en assemblée générale. Les offrandes spécifiques pour le projet Saint-Marc, en revanche, sont tout à fait au niveau budgété. C'est là un signe d'approbation du projet par nos paroissiens, mais il ne faudrait pas qu'ils privilégient le projet au détriment des factures habituelles à payer et de la contribution régionale ! Un avocat sera sollicité pour tenter d'obtenir un dédommagement dans l'affaire de l'escroquerie.

3. Patrimoine et projet Saint-Marc.

Permis de construire

Suite au dépôt du permis de construire effectué le 27/10/2025, nous avons eu plusieurs demandes de compléments :

- du service d'urbanisme
- de la direction départementale des territoires
- de la communauté d'agglomération de Palaiseau
- de la DRAC.

Les différents sujets à préciser portent sur une notice hydraulique à fournir, la sécurité contre les risques d'incendie et de panique, l'accessibilité, l'assainissement et la gestion Eaux usées/Eaux de pluie.

Une réunion est prévue avec le service d'urbanisme de Massy le jeudi 8/01 à 10h pour discuter tous ces points, évoqués préalablement avec notre architecte.

Mairie de Massy

Une communication est à faire vers nos contacts de la mairie de Massy, notamment concernant :

- la place de parking à créer à l'arrière de l'église.
- l'avenir de l'arbre côté nord et le fait d'en planter un nouveau en compensation s'il est abattu.

- l'emplacement de la noue du parvis du métro (la ville est maître d'ouvrage sur ce point) par rapport au bâtiment de l'église.

FLAM

Un courrier est fait à l'attention de Gilles Camincher. Le but est de lui indiquer l'avancement du projet, ce qui est normal vu le 1^{er} versement FLAM effectué en juin dernier (41 250 €).

La Fédération protestante de France a diffusé un message du ministère de l'Intérieur signalant des financements possibles pour des mesures de protection dans les lieux de culte.

Propriété des biens immobiliers utilisés par la paroisse :

Cette question à soumettre à notre assemblée générale est traitée dans un article séparé.

Presbytère

Chambre 3

Nous restons en attente des travaux de la copropriété avant de pouvoir remettre en état cette chambre détériorée par un dégât des eaux résultant d'un manque d'entretien des revêtements extérieurs.

Location

Deux étudiants se sont déclarés intéressés par une chambre en colocation au presbytère. Actuellement, Joël da Costa occupe encore deux chambres.

Divers

- Fuite au sous-sol : Dans les toilettes Hommes, des infiltrations d'eau à travers le mur extérieur ont généré des flaques d'eau à l'intérieur. Le mur doit être réparé via enduit hydrofuge au minimum.
- Porte près de l'orgue : Cette porte ne se ferme plus comme il faut. Une nouvelle réparation s'impose.

4. Vie paroissiale :

Toute notre affection à Rachel et à sa proche famille à la suite du décès accidentel de Justin. La cérémonie d'action de grâce en sa mémoire a eu lieu le 6 janvier à l'église Saint-Marc sous la présidence de la Pasteure Delphine Denninger-Kaiser ; après le cimetière, un moment d'échange émouvant a eu lieu dans une salle municipale. Paul a pris la parole au nom de la paroisse et a évoqué les bons moments que la paroisse a connus avec Justin, en dernier lieu lors de la fête de Noël des enfants.

La fête de Noël des enfants, le dimanche 21 décembre, a été un moment festif bien réussi.

Joël da Costa a accueilli trois participants de rencontre européenne de Taizé à Paris du 28 décembre au 1^{er} janvier.

Paul et Nicole poursuivent la préparation de la visite aux aînés, ils confectionneront les paquets-cadeaux.

5. Question diverse :

- Notre fournisseur d'accès nous demande de remettre à jour notre site sur la version la plus récente de php. Paul reste bénévole pour assurer la transition – qu'il en soit remercié !

6. Prière de clôture :

Paul prononce une prière d'action de grâce pour le soutien du Seigneur et demande le soutien du Seigneur pour les personnes en deuil et pour les projets de la paroisse.

Vie de l'Église

Autour de nous :

- Entrée en Carême avec le culte des cendres le mercredi 18 février à 19h00 à l'église luthérienne de la Trinité. Le conseil régional convie les conseillers presbytéraux de la région à une réunion de partage le samedi 7 mars.
- L'Académie de louange de la Mission Jeunesse pour les 15-30 ans aura lieu le 21 et 22 mars. Inscrivez-vous sur <https://www.missionjeunesse.fr/>, où vous trouverez tous les détails.
- Week-end "Paris-Munich" à Munich du 17 au 19 avril 2026 : affiches et programme disponible à l'église, avec toute information sur l'inscription. Un programme pour les jeunes (14 ans et plus) est prévu, et une aide peut être apportée pour les frais de voyage.

Tribune libre

Lu dans le bulletin paroissial de Saint-Marc de Munich

Notre paroisse entretient depuis fort longtemps avec la paroisse luthérienne Saint-Marc de Munich un jumelage qui reprend vie – modestement – au moment des rencontres annuelles Paris-Munich entre notre inspection et le doyenné munichoïse. Par l'intermédiaire de notre correspondant à Munich, Dieter Schulz, la paroisse munichoïse reçoit notre FIP et nous adresse son bulletin paroissial trimestriel.

À Munich, les effectifs des paroisses sont importants car si les protestants y sont disséminés, leur densité est tout de même beaucoup plus grande que chez nous. Il y a donc plusieurs pasteurs par paroisse.

Voici un extrait du calendrier d'octobre 2025, qui montre que la célébration de la Sainte-Cène à chaque culte présidé par un pasteur ordonné n'est pas systématique dans toute la communauté luthérienne.

- Dimanche 5 octobre : culte des moissons, avec Sainte-Cène (jus de fruits).
- Dimanche 12 octobre : culte.
- Dimanche 19 octobre : culte de rentrée.
- Dimanche 26 octobre : culte avec Sainte-Cène (vin).

Tous ces cultes dominicaux étaient présidés par un pasteur (quatre pasteurs différents pour ces quatre dimanches, tous de Saint-Marc !)

Pierre Chavel

À noter déjà...

- Vendredi 6 mars : groupe de prière Zoom à 20h.
- Dimanche 15 mars : étude biblique en présentiel
- Vendredi 20 mars : groupe de maison en Zoom.
- Vendredi 27 mars : étude biblique œcuménique à Saint-Marc
- Dimanche 22 mars : AG de l'association paroissiale ACEPU Saint-Marc de Massy après le culte.

Nous trouver – nous contacter

Nous joindre
06 78 12 13 80
(P. Chavel président)

Adresse électronique :
epudf.saintmarc.massy@gmail.com
<https://www.saintmarcdemassy.org/>
You Tube : [lesquestionsdelafoi](#)

Église Saint-Marc
Angle Place Antoine de St-Exupéry / rue
des Anglais
(en contrebas de l'opéra, devant la
future station de métro)

Offrandes à la paroisse (ACEPU) :

- par chèque à l'ordre de : **ACEPU St-Marc**
- en espèces dans une enveloppe déposée au cours du culte dominical ;
- par virement ponctuel ou permanent
(IBAN : FR21 3000 2089 4100 0007 9242 Q66, BIC CRLYFRPP).

Si possible, merci d'éviter le « don en ligne » qui génère des frais pour la paroisse. Il s'utilise comme pour un achat par carte bancaire, en cliquant sur le bouton sur notre site web.

Le produit des collectes en espèces directement dans la corbeille au cours du culte est affecté à la diaconie, gérée par l'Association d'Entraide Saint-Marc de Massy-Antony AESMMA.